



8èmes Rencontres cathédrale

Appel à candidature

Thème « Exodes »

DATES DE L'EXPOSITION :

du mercredi 4 octobre 2017 au mercredi 13 décembre 2017

I – L'événement « Rencontres cathédrale » 2017

Peinture, sculpture, photographie et installation.

Coordonnées : Chemin des Arts 8^{èmes} « Rencontres cathédrale »
2, avenue Pasteur Vallery-Radot 94000 Créteil

Courriel : contact@chemindesarts.com

Site : <http://chemindesarts.org>

Le thème des 8^{èmes} Rencontres cathédrale est « Exodes »

II - Historique

Le diocèse de Créteil a organisé en 2006, pour son 40^e anniversaire, un événement artistique au parc départemental de la Plage bleue à Valenton. Des artistes plasticiens, peintres, sculpteurs et photographes, danseurs et musiciens, se sont produits à cette occasion.

Le succès de cette initiative a conduit à renouveler et amplifier l'événement. Autour du 11 octobre 2009, date anniversaire du diocèse, l'association « **Chemin des Arts en Val de Marne** » a proposé ses premières « **Rencontres cathédrale** ». Depuis, cette manifestation a été rééditée chaque année à la même époque puis sous forme de biennale

Les thèmes précédents

« *L'espérance* » - « *Messages et messagers* » - « *L'accueil de l'étranger* » - « *Cantique des cantiques* » - « *Prendre soin* »

Partenariat :

ville de Créteil, Conseil départemental du Val de Marne.

III – le lieu de l'exposition

L'espace culturel de la cathédrale de Créteil

Loin de se limiter à une reprise des formes architecturales anciennes, le « déploiement de la cathédrale Notre-Dame de Créteil » mobilise les ressources les plus actuelles en matière architecturale et artistique : L'Eglise Catholique en Val-de-Marne donne ainsi un signe fort de sa volonté d'exposer le signe de sa foi dans l'espace public d'une manière contemporaine et créative. C'est ici qu'entend se situer l'*espace culturel Cathédrale* qui prend place au sein du nouvel édifice. Par l'organisation d'expositions, de concerts, de chorégraphies, de conférences, de débats, de rencontres....à destination de publics très divers, il met en œuvre sa vocation qui est de constituer un lieu de dialogue et d'échange entre la créativité propre à

l'Église dans la manifestation qu'elle donne de sa foi et ce qui se produit de plus significatif dans notre société en matière de création artistique et culturelle.

Cette volonté de dialogue conjugue trois dimensions :

- Dévoiler la créativité souvent méconnue dont font aujourd'hui preuve l'Église catholique mais aussi d'autres communautés religieuses présentes en Val-de-Marne, dans les domaines artistiques et culturels.
- Susciter, en fonction de nos liens avec des créateurs contemporains, des manifestations permettant de présenter des formes actuelles de créations artistiques, dans la diversité culturelle du Val-de-Marne.
- Être en « résonance » et accueillir, dans sa diversité, l'actualité de la vie culturelle et artistique. Plus spécifiquement, cela nous amène à prendre place dans le réseau des festivals, biennales etc... organisés dans le Val-de-Marne.

IV – le Thème : « EXODES »

Si on cherche, comme « Chemin des Arts » l'a fait depuis le début, un éclairage biblique au thème,

« Exodes » peut évoquer en particulier deux psaumes :

Psaume 137

Au bord des fleuves de Babylone
Nous étions assis et nous pleurons,
Nous souvenant de Sion ;
Aux saules des alentours
Nous avons pendu nos harpes.

C'est là que nos vainqueurs
Nous demandèrent des chansons,
Et nos bourreaux, des airs joyeux :
« Chantez-nous, disaient-ils,
Quelque chant de Sion. »

Comment chanterions-nous
Un chant du Seigneur
Sur une terre étrangère ?
Si je t'oublie, Jérusalem,
Que ma droite se dessèche !

Que ma langue s'attache à mon palais
Si je perds ton souvenir,
Si je n'élève Jérusalem
Au sommet de ma joie.

Psaume 126

Quand le Seigneur ramena nos captifs
Nous étions comme en rêve !
Alors notre bouche était pleine de rires
et nos lèvres de chansons ;

Alors on disait parmi les nations :
« Merveilles que fait pour eux le Seigneur ! »
Quelles merveilles fit pour nous le Seigneur :
Nous étions dans la joie !

Ramène, Seigneur, nos captifs,
Comme torrents au désert.
On sème dans les larmes,
On moissonne en chantant :

On s'en va, on s'en va en pleurant,
On jette la semence ;
On s'en vient, on s'en vient en chantant,
On rapporte les gerbes.

Pour cet événement artistique, nous vous proposons des pistes de réflexion très larges

- La terre promise
- La quête d'un monde meilleur
- L'histoire de l'humanité
- Nous sommes tous des exilés

V - LES CONDITIONS

1- Tous les artistes souhaitant exposer doivent envoyer **avant le lundi 20 mars 2017**
dernier délai

- une feuille d'inscription remplie

- un montant de 50€ qui sera retourné en cas de non sélection.
 - un CV d'artiste
 - des photos montrant le travail de l'artiste en dehors de l'œuvre proposée (3 visuels au moins)
 - un texte expliquant comment l'artiste entend traiter le thème : « Exodes »
 - une photo de l'œuvre en cours (esquisse, maquette ...)
- 2 - Suite à cet envoi, les œuvres seront sélectionnées par le conseil artistique de « Chemin des Arts » qui se réunira avant l'été 2017.
Le conseil artistique est composé d'enseignants, de plasticiens, de critiques d'art, de théologiens.
Les artistes recevront par courrier les conclusions de cette délibération.
- 3 - Si le nombre d'œuvres retenues par le conseil artistique dépasse nos possibilités d'exposition, le conseil tiendra compte de l'ordre d'arrivée des dossiers.
- 4 - L'événement se déroulera sur 2 mois : **du mercredi 4 octobre 2017 au mercredi 13 décembre 2017**
- 5 - **Le dépôt des œuvres se fera le mardi 26 septembre 2017 de 15h à 19h30**
Le retrait des œuvres se fera le jeudi 14 décembre de 15h à 19h30
Il est important de respecter la proposition de ce calendrier, car Chemin des Arts ne peut stocker les œuvres au-delà de ces dates et décline toute responsabilité en dehors de ces marges.
- 6 - Chaque artiste disposera d'une moyenne de 1m50 linéaire. *NB : L'association dispose d'une douzaine de vitrines (80x80x200) pouvant contenir une installation.*
- 7 - L'artiste assure, sous sa propre responsabilité, l'acheminement (aller et retour) de ses œuvres.
- 8 - La place des œuvres dans l'espace d'exposition sera déterminée par le conseil artistique de « *Chemin des Arts* » et sera sans appel.
- 9- L'association se charge de l'accrochage des œuvres une fois arrivées sur place et de la disposition des sculptures dans l'espace. Toutes les œuvres doivent être entièrement équipées.
 - Nom et adresse de l'artiste + titre de l'œuvre
 - Système d'accrochage correct
 - Ne seront acceptées que les œuvres présentées avec un encadrement sobre (cache-clous)
 - Les socles devront être fraîchement repeints.
- 10- En cas de sélection il vous sera demandé de joindre, à l'œuvre déposée, une présentation succincte de votre parcours artistique ainsi qu'une présentation de l'œuvre exposée.
Vous imprimerez ces présentations sur le recto de deux feuilles A 4 et en double exemplaire. Ces documents seront mis, tels que vous nous les avez donnés, dans deux dossiers collectifs mis à la disposition des visiteurs.
- 11 - L'ensemble de l'exposition est couverte par une assurance.
- 12 - L'association s'engage à faire la promotion de l'événement (presse-affiches-tracts...).
- 13 - La commission a toute liberté de choix et décide souverainement. Le fait de participer à l'appel à candidature constitue une acceptation sans réserve du présent règlement par l'artiste.